la 1re brigade ; Miquel-Dalton, commandant la brigade d'artillerie de Douai.

Le général Davignon, suivi de son état-major, est passé lentement devant le front de la première ligne, au galop devant les troupes à cheval, puis il est revenu se placer au centre, face au drapeau du 43e, aux officiers légionnaires, médaillés militaires et aux nouveaux décorés.

Aux applaudissements de la foule, très nombreuse, puisqu'elle s'étendait, en haie compacte, tout le tour de l'Esplanade, le général Davignon a procédé, selon le cérémonial, à la remise des décorations, donnant l'accolade aux légionnaires, serrant la main aux médaillés militaires.

Puis les troupes sont allées se masser, comme le 14 juillet, près de la butte de tir, et le défilé a commencé.

En tête marchaient les gendarmes à pied, du même pas alerte que les petits chasseurs, entraînés par leur fanfare ; venaient ensuite, un peu plus lentement, à la cadence de « Sambre et Meuse » jouée par la musique du 43e, le 43e, les sections et le 1er escadron du train des équipages, qui, sans doute pour faire honneur à son lieutenant-colonel, n exécuté un défilé et un changement de direction remarquables.

Les gendarmes et les chasseurs à cheval ont défilé au galop.

La bonne tenue des troupes et la précision du défilé ont été à juste titre admirés.

Le seul regret qu'on ait pu avoir est que le soleil ne se soit pas mis de la partie pour faire luire davantage les aciers et les cuivres astiqués, pour rendre plus pimpants les uniformes. Mais, en janvier, le soleil est plus paresseux qu'en juillet.

Après le défilé, les troupes ont conservé leurs emplacements, jusqu'au départ du général Davignon, qui a été salué, comme à son arrivée, par les sonneries de trompettes et de clairons et auquel les honneurs réglementaires ont été rendus.

En partant le général Davignon a adressé ses remerciements et félicitations au général Prévost. Celui-ci les a immédiatement transmis au général Lalorre, qui ne tenait à la tête du premier régiment de sa brigade.

Le général Prévost a fait connaître aussi aux autres chefs de corps la satisfaction du général en chef.

Lille-Cinéma

11-13, Pervis St-Maurice, Lille. — Salle confortable, luxueusement éclairée. A deux pas de la Gare. A proximité de la tête de ligne de tous les tramways. Véritables spectacles de familles. Séances tous les soirs, sauf le vendredi. Bureau à 8 h. 1/2. A 9 h. précises, projections. Matinées les Lundis, Mercredis et Jeudis à 4 h. Dimanches et fêtes, deux matinées : à 3 h. et 5 h.

ROUBAIX

Réunions de Commissions municipales. — Ce soir, à 5 heures 1/2, réunion des 5e et 3e Commissions. Ordre du jour : Sapeurs-pompiers : Liquidation de la pension de M. Delattre Edouard, caporal.

— A 5 heures 3/4, réunion des 4e et 3e Commissions. Ordre du jour : Service de l'Ebouage : Vente de 2 chevaux réformés ; marché de gré à gré ; approbation. — Achat de 3 chevaux ; marché de gré à gré ; approbation. — Soins à donner aux chevaux ; traitement du vétérinaire.

— A 6 heures, réunion des 6e et 2e Commissions. Ordre du jour : Caisse des Ecoles : Budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. — Collège de jeunes filles : Internat ; fourniture de bière en 1910 ; marché de gré à gré ; approbation. — Automobilisme : Cours de chauffeurs ; demande de subvention par l'Automobile-Club du Nord de la France. — Conditions publiques : Frais de camionnage ; injonction de la Cour des Comptes.

Conservatoire national de musique de Roubaix : Création d'un cours de diction. — Secours et subsides : Sociétés de musique ; demandes de subvention. — Conservatoire national de musique de Paris ; demande de renouvellement de bourse. — Institution des sourdes-muettes et aveugles de Lille : Demande de demi-bourse et de trousseau ; la jeune Colasse Joséphine, aveugle. — Institution des sourds-muets et aveugles de Ronchin ; demande de demi-bourse et de trousseau ; le jeune Delrue Maurice.

Révision de la liste électorale pour 1910. — Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile, sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite à la Mairie de Roubaix (bureau des élections), avant le 14 janvier courant.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de révision en 1909 sont priés de vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radiés de la liste électorale.

Romans anglais — édition à 1 fr. pour les jeunes filles — à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Jeunes récidivistes du vol. — Pour la troisième fois en l'espace d'une semaine, Gustave Derselle, 10 ans, rue de la Redoute, cour Dupont, 8, et Victor Deveneman, 12 ans, rue de la Barbe-d'Or, 16, ont été conduits devant le commissaire de police pour vol.

On les avait, les deux premières fois, laissés en liberté ; il s'agissait alors de vol à l'étalage.

Cette fois-ci ils ont été maintenus et conduits à Lille, après avoir tenté de voler dans le comptoir de l'estaminet Quivy, rue Archimède, 18.

BONNE FÊTE

Gaufre-Union

(La Reine des Gaufres)

59, Gde-Rue et dans les 1re épiceries.

Servante indélicate. — On a arrêté, hier, Marie Fourk, 21 ans, servante, chez Mme Liétar, cabaretière, rue de l'Alma, 170. Cette jeune fille avait dérobé du linge à sa patronne.

Au tribunal de simple police. — Audience du jeudi 6 janvier. — Pour vitesse exagérée de leur automobile : 1 fr. d'amende à MM. Alfred Vandengeval, Louis Lecthiols, Léon Thirier, Gaétan Vandenbroeck, V. Joye, Piégel, 6 fr. à M. Cyrille Plamont.

— Pour lanterne non allumée à leur auto : 1 fr. à MM. Louis Lelebvre et Joseph Deplechin.

— 1 fr. d'amende pour n'avoir pas installé l'eau potable dans les délais voulus : à MM. Declercq-Grulois, Castel-Plaitier.

— 2 fr. à M. C. Durez, entrepreneur, qui n'a pas fait éclairer une tranchée.

— Trois amendes de 1 fr. à M. Jules Vittoecq, marchand de pommes de terre, qui a abandonné une voiture non éclairée et sans plaque.

— Noël et Victor Delbar ont injurié Philomène Vaillant ; à chacun 1 fr. d'amende.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✣ THOMAS Lille

du 6 janvier

Naissances. — Yvonne Goffez, avenue Julien-Lagache. — Lucien Samyn, rue de la Chapelle-Carrette, cour Deregnaucourt, 8. — Félix Vreux, rue d'Arcole, cour Joye, 19.

Décès. — Alphonse Heddebaut, 44 ans, cantonnier, quai d'Anvers. — Emilie Mazurelle, 4 mois, avenue Julien-Lagache. — Thérèse Tongsis, 71 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Gustave Couplet, 58 ans, monteur de chaînes, avenue Julien-Lagache. — Georgette Van Maele, 2 mois, rue Turgot, 176.

WATTRELOS. — Du 5 janvier. — Naissances. — Marcel Craeye, rue de l'Union. — Simone Leclercq, rue du Damier, 82. — Ivonne Forret, rue Felix-Faure, 20. — Simone Sonnet, rue du Mouseron. — Marguerite Defau, rue Saint-Antoine, 47. — Albert Vangroeningen, rue du Rivage. — René Declercq, rue de Strasbourg. — Maria Matton, Houzarde.

Décès. — Emmanuel Vandenbrouck, 62 ans, ébénéré, rue de l'Industrie. — Mario Vanwinsberghe, 72 ans, ménagère, Saint-Liévin. — Marie Declercq, 61 ans, ménagère, rue Carnot, 273. — Marie Guyse, 45 ans, ménagère, Paradis. — Achille Deronsart, 49 ans, boulanger, Petit-Tournai.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

CROIX

Les décès du mois de décembre au nombre de 15, se répartissent ainsi qui suit : enfants de moins d'un an, 5 ; personnes de 40 à 60 ans, 2 ; personnes de 60 ans et au delà, 8 ;

Les décès sont dus aux causes suivantes : diabète, 1 ; ulcère de l'estomac, 1 ; convulsions, 2 ; athrepsie, 1 ; cancer de l'estomac, 2 ; affection cardiaque, 2 ; cirrhose du foie, 1 ; méningite, 2 ; tuberculose, 1 ; bronchite, 1 ; pneumonie grippale, 1.

Arrestation pour vol. — Le 1er janvier, une peigneuse, Marie-Catherine Wuyffels, 65 ans, s'était absentée de son domicile, rue Baudin, 37. A son retour elle trouva un coffre, dans lequel elle mettait ses économies, fracturé ; une somme de 110 francs en pièces de 5 fr. avait disparu. Elle eut des soupçons sur un logeur Gustave Dejonghe, 51 ans, tondeur. Celui-ci protesta de son innocence, mais il finit par avouer, à la suite d'une perquisition faite dans sa chambre et qui avait amené la découverte d'une somme de 40 francs en pièces de 5 francs cachée sous le toit de sa mansarde. Dejonghe prétendit n'avoir dérobé que 50 francs dont il avait dépensé 10 francs.

La volée a maintenu sa première déclaration.

CROIX. — du 6 janvier. — Décès. — Degallaix Marthe, rue de Thionville, 20. — Verkruysse Jean-Baptiste, 79 ans, s. p., rue des Ogiers, 177.

WASQUEHAL

Peint par lui-même

On tapissersit la Tour Eiffel avec le papier municipal consommé depuis quelques années par le maire de Wasquehal. Lejeune-Mullier arrête, arrête, arrête. Si la pauvre commune ne sait pas comment se conduire, c'est que les gens ne regardent pas les affiches. Le maire croit sans doute qu'il administre des sauvages et que, du lever jusqu'au coucher, il doit les suivre dans les moindres actes, et les plus intimes, de leur vie quotidienne. Ce n'est plus un maire ; c'est une bonne d'enfant.

En voulez-vous des affiches ? Goûtez celles-ci que j'ai pêchée dans le tas :

« Considérant que dans la commune de Wasquehal il existe des écoles communales pour recevoir tous les enfants indistinctement ;

« Que l'éducation, les fournitures, le chauffage et en un mot tout ce qui est nécessaire à l'instruction (!) *sont (sic)* donnés gratuitement, et avec les plus grands soins des instituteurs et institutrices ;

« Considérant que, dans les institutions libres, les parents doivent payer les fournitures, le chauffage et autres frais. La Commission décide qu'il ne sera plus accordé de secours de quelque nature que ce soit aux familles dont les enfants fréquentent les dites institutions ».

Je ne sais pas lequel des trois : « éducation, fournitures ou chauffage » est le plus nécessaire à « l'instruction ». M. le Maire pourrait prendre un nouvel arrêté pour nous renseigner là-dessus.

Mais ce qu'on ne peut laisser dire à M. Lejeune-Mullier, c'est qu'à Wasquehal, « dans les institutions libres, les parents doivent payer ». Pour les pauvres, c'est gratuit chez nous, M. le Maire. Nous ne demandons pas un sou aux indigents.

Vous qui, pour distribuer vingt paires de galoches aux écoles laïques, devez écraser la commune d'impôts ; vous qui pour entretenir une hygiène douteuse aux « Petits ménages », remuez ciel et terre, et qui ne savez pas dresser un lit à la « Maternité » pour mettre en branle les philanthropes et le Préfet ; cette charité ingénieuse et discrète des catholiques peut vous étonner. Vous devriez néanmoins être reconnaissant aux « cléricaux » de se débrouiller seuls et de ne pas vous aider à vider les caisses de la commune et du département.

C'est très joli de pondre une affiche tous les matins, M. le Maire. Encore faudrait-il, avant de prendre votre douche quotidienne dans l'encrier municipal, nettoyer un peu ce que vous allez dire et, à défaut de votre bon sens, on de votre adjoint Batisse qui n'en sait pas plus long que vous, consulter les pères de famille qui envoient leurs enfants à l'école libre.

Ils pourraient vous dire que chez le curé et chez l'instituteur, c'est exactement le même prix, que notre école n'oblige pas les indigents à plus de frais que la vôtre. Alors pourquoi déclarez-vous que nos élèves appartiennent nécessairement à des familles cossues ? Pourquoi faire semblant de les prendre pour des richards, qui n'ont plus besoin des secours de la commune ?

Vous savez fort bien que ces deux sortes d'enfants sont exactement sur le même pied, également pauvres, donc également respectables. Ceux de l'école libre ont les mêmes besoins que les autres, les mêmes droits aux secours du Bureau de bienfaisance, offerts par tous les contribuables.

Si vous les oubliez dans vos distributions, vous commettez un monstrueux abus de pouvoir : avec l'argent de tous, vous favorisez certains malheureux et condamnez les autres à la faim pour crime d'opinion contraire à la vôtre.

Quel nez feriez-vous, M. le Maire, si les catholiques, arrivant un jour au pouvoir, manipulaient ainsi les deniers publics ?

Notons, à l'honneur des parents de Wasquehal, qu'ils ne sacrifient pas l'éducation de leurs enfants à une économie d'une paire de galoches ou d'une culotte par an. Ils savent à quoi s'en tenir sur « les plus grands soins des instituteurs » ; faisant donc la sourde oreille à la réclame de M. Lejeune, beaucoup d'entre eux retirent leurs chers petits de l'école laïque de Wasquehal pour les envoyer à l'école libre de Croix.

M. le Maire peut garder les sabots et les pantelons pour lui : pour compléter son habillement ; les pères de famille lui offriront même bientôt une magnique veste.

Résultat d'adjudication. — C'est aujourd'hui à 3 heures, qu'a eu lieu, en présence de M. Lejeune-Mullier, maire ; Dunaud, etc., conseillers, l'adjudication du service de l'ébouage et du charbon, pour 1910.

M. Vandenaelle, fermier au Noir-Bonnet, a été déclaré adjudicataire pour l'enlèvement des boues, pour la somme de 700 fr., pour les deux quartiers de la place du Capreau.

M. Léon Stien, maire de Croix, est adjudicataire pour le charbon, à raison de 61 fr. 50 les 1.000 kilos.

LEERS

Vaisers de poules. — Deux habitants d'Estaimpuis, Gaston Dhalluin, déserteur français et Edmond Devlieger, ont été surpris avec deux poules dérobées chez M. Louis Pollet, cultivateur à la ferme de la Havrie.

Plainte a été déposée à la gendarmerie.

Une collision entre tramways. — Un tramway Monoy, piloté par le wattman Duquesnoy, n'ayant pu être arrêté assez tôt à l'arrêt fixe de la fabrique Morte-Bossut, a tamponné, mercredi, à 6 h. 1/2 du soir, la voiture qui le précédait.

Les dégâts sont peu importants mais toutes les vitres de l'avant ont été brisées. Quant aux très nombreux voyageurs, ils en ont été quittes pour une violente secousse.

TOUFFLERS

Statistique agricole de l'année 1909. — Superficie des terres labourables (en culture, en jachère, en prairies artificielles ou en prairies temporaires) : 105 hectares 65 ares; pâturages et pacages, 15 hect., 7 ares; divers, 22 h.; superficie totale du territoire, 142 h. 72.

Principales productions végétales. — Blé d'hiver, 46 h. 75 a.; 26 quintaux à l'hectare, 78 kil. à l'hectolitre; blé de printemps, 16 h. 21 quint. à l'hectare, 75 kil. à l'hect.; seigle, 5 h. 70 a., 22 quint. à l'hectare, 70 kil. à l'hectolitre; avoine, 24 hect. 2 a., 33 quint. à l'hectare, 45 k. à l'hectolitre; pommes de terre, 13 h. 85 a., 220 quint. à l'hectare; betterave fourragères, 22 h. 30 a., 440 quintaux à l'hectare; trèfle, 6 h. 40 a., 100 quint. à l'hectare; sainfoin, 3 h. 40 a., 100 quint. à l'hectare; prés naturels, 1 h., 85 quint. à l'hectare; navets, 10 h. 45 a.; choux fourragers, 6 h. 80 a.; lins, 7 h. 18 a.; fourrages, 1 h. 40 a.; herbages, 15 hect. 7 a.; jardinage et horticulture, 2 hect.

Animaux de ferme. — Race chevaline : chevaux de moins de 3 ans, 4; animaux de 3 ans et au-dessus, 41. Race asine : adultes et jeunes, 3. Race bovine : taureaux, 9; vaches, 130; élèves de 1 an et au-dessus, 18; élèves de moins de 1 an, 10. Race caprine : adultes et jeunes, 5.

Stocks minima. — Produits des champs. — Blés, 20 hectolitres; avoines, 120 hect.; paille de blé, 250 quintaux.

Animaux domestiques. — Vaches, 130; poids moyen par bête, 350 kilos.

L'état civil en 1909 a donné les résultats officiels suivants : naissances, 31; mariages, 25; décès, 27.

La classe de 1909. — La liste des conscrits vient d'être arrêtée; elle comprend 20 jeunes gens.

TOURCOING

Course cycliste Tourcoing-Wez-Macquart et retour (45 kilomètres environ). — La Société « Les Joyeux Cyclistes », qui a son siège, rue de la Croix-Rouge, 38, informe les amateurs qu'elle organise une course Tourcoing-Wez-Macquart pour le dimanche 3 juillet prochain. 250 francs de prix en espèces et objets seront décernés aux vainqueurs.

L'on s'inscrit dès à présent au siège de ladite société moyennant le droit d'inscription de 1 fr. 50.

Accidents de travail. — Mlle Maria Hornaert 13 ans, bacleuse, rue du Général Drouot 215, contusion du coude droit à la suite d'une chute. Docteur Delegrange; 10 jours de repos.

— Mlle Marie Vandameulke, 14 ans, bacleuse, rue du Général Drouot, a été brûlée au poignet droit. Docteur Duquennoy; repos de 15 jours.

— M. Gustave Parmentier, 25 ans, chaudronnier, rue St-Pierre, 13, a été blessé au gros orteil gauche par la chute d'un poids de 20 kilos; docteur Delegrange; repos de 10 jours.

Tombé d'un camion. — Un domestique de MM. Lantoin et Paris, entrepreneurs de transports, M. Joseph Liévin, 45 ans, rue du Jura, conduisait un attelage par la rue des Cinq-Voies. A la suite d'un heurt contre une bordure du trottoir, le domestique fut projeté sur le sol. Dans sa chute il se fit des contusions du pied gauche qui nécessiteront un repos de 15 jours.

Un vol sur le marché. — Mme Vanottenaert, marchande, rue de l'Abattoir, à Roubaix, confie, chaque jour de marché du Tourcoing les paniers contenant ses marchandises à un homme de confiance qui les lui transporte à la place qu'elle occupe habituellement. Jeudi, à six heures du matin, les paniers furent déposés Grand'-Place. L'homme de confiance regagna ensuite son logis. Quand Mme Vanottemaert arriva, à neuf heures du matin, pour commencer sa vente, elle constata qu'il lui manquait un panier contenant de la lingerie, et plus spécialement des tabliers de jeunes filles, pour une valeur de 250 fr.

Elle s'en plaignit à M. Rougeron, commissaire de police, qui fit des recherches.

Le panier volé a été retrouvé vide dans un terrain vague de la rue d'Ostende. Les voleurs ne tarderont probablement pas à être arrêtés.

La fraude. — Henri Leclercq, 41 ans, rattacheur, boulevard de l'Egalité, colportait 23 kilos de café de provenance belge. Comme il traversait la plaine Roussel, à la Marlière, il fut poursuivi et rejoint par le sous-brigadier Roisin et le préposé des douanes Hennequart. Il a été déféré au parquet.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 6 janvier

Naissances. — Trentesaux Henriette, rue de Lille, 46. — Vergote Jean, rue du Halot, 39. — Brunin Marguerite, rue de l'Ermitage, 51.

Décès. — Delocse Léon, 61 ans et 8 mois, s. p., rue de Renaix, 2. — Tack Marie-Thérèse, 52 ans et 6 mois, s. p., rue du Tonkin, 18. — Vandenbulcke Jules, 4 mois et 4 jours, rue Nationale, 122.

HALLUIN

Dans la gendarmerie. — Le gendarme Jérôme Missiaen, de la brigade d'Iwuy, est nommé à Halluin, en remplacement du gendarme François Mouhat, nommé brigadier à Bourbourg.

La grève du textile. — Hier, des démarches ont été faites dans les six maisons où des ouvriers de l'industrie textile sont en grève. Dans une seule maison, le représentant de l'industriel a accepté de transmettre à son patron le nouveau tarif proposé.

On parle maintenant de grève générale; on dit aussi que les démarches en vue d'un arrangement vont être continuées.

Un vol de linge. — Des malfaiteurs ont pénétré la nuit de mercredi à jeudi dans le jardin de Mme Victor Vandenbruscha, rue de Linselles et ont dérobé du linge qu'on avait mis sécher sur des cordes. Les voleurs ont enlevé 5 oreillers et une flanelle le tout d'une valeur de 20 francs.

HALLUIN. — Du 6 janvier. — Naissance. — Canar Marie-Louise, rue Neuve. — Vicens Ivonne, rue Basse.

Décès. — Coudron Louis, 56 ans, au Gravier.

BONDUES

Acte de vandalisme. — Des malfaiteurs se sont introduits la nuit de mercredi à jeudi dans le cimetière de la commune.

Ils ont enlevé les boîtes en zinc qui contenaient des couronnes sur trois tombes. Les couronnes avaient été laissées sur place.

Les boîtes ont été retrouvées dans un champ voisin complètement tordues.

BONDUES. — Du 6 janvier. — Naissance. — Néant.

Publication de mariage. — Albert Dutholt, domestique, et Helena Rossé, ébincheuse.

Décès. — Louis Bonte, 77 ans, tisserand, à la Payelle.

LINSELLES. — Du 6 janvier. — Naissance. — Néant.

Décès. — Germaine Delbart, 10 mois, rue des Processions.

MOUVAUX

Une belle réunion. — Mercredi 5 janvier, à huit heures et demie du soir, on avait annoncé une conférence avec projections, par M. l'abbé Coupé, bien connu dans la région. Les jeunes gens de Mouvaux, de Saint-Germain et du Sacré-Cœur ont répondu à l'appel de leur pasteur, et à plus de 100 ils sont venus pour former l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole libre.

Le Président de la J. C. tout d'abord, présenta au nom de ses camarades les souhaits de bonne année des membres de la J. C. à M. le Curé et à M. l'abbé Dufour, le dévoué directeur du Groupe. M. le Curé répondit en quelques mots bien à propos et présenta à ses chers jeunes gens le conférencier qui allait joindre l'utile à l'agréable en leur montrant le force et la nécessité du groupement pour la lutte et la défense de la liberté d'enseignement. Des faits sociaux récents vinrent à l'appui de la thèse développée, et le conférencier donna ensuite lecture des statuts de l'Association qui allait prendre naissance. Les articles du Règlement furent expliqués, discutés et soumis aux réflexions de chacun.

Puis un appel vibrant fut fait par M. le Curé non seulement aux anciens élèves de l'Ecole libre mais à toutes les bonnes volontés, à tous ceux qui sont partisans de la liberté de l'enseignement chrétien, à tous ceux qui veulent se grouper, mettre en commun leurs efforts, leurs intelligences et leur dévouement pour travailler à la conquête de la liberté de l'enseignement chrétien, pour travailler au maintien des deux grandes forces de la France : l'amour de Dieu et l'amour de la Patrie.

Le conférencier eut captiver l'attention de ses auditeurs par une causerie scientifique et très intéressante d'un de ses derniers voyages sur les bords de la Loire. Ses vues artistiques des mieux choisies surent faire ressortir les trésors, les beautés toutes françaises de l'architecture du XIIe, XIVe et XVIe siècles, remarqués dans les monuments des pays de Nantes, de Tours et d'Orléans.

A la fin de la séance, il fut décidé qu'une seconde réunion aura lieu mercredi prochain, à huit heures et demie, et nous espérons que tous ceux qui se trouvaient mercredi soir, et qui ont compris les nombreux avantages de cette Association, viendront au grand complet donner leur nom pour former l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole du S. C. de Mouvaux.

Une grande conférence avec projections sera donnée dimanche prochain, à cinq heures, dans la Maison des Œuvres, pour grouper aussi les jeunes filles sous la même bannière, afin de former chez elles une Association d'anciennes élèves de l'Ecole libre ; nous faisons appel à toutes les jeunes filles, qui veulent la liberté de l'enseignement chrétien.

M. l'abbé Coupé rendra sa conférence des plus intéressantes en l'agrémentant du récit d'un voyage en Hollande.

Pensions aux vieillards. — Les vieillards, infirmes et incurables, bénéficiaires de la pension mensuelle de 15 francs, devront se présenter à la mairie samedi prochain 8 janvier courant, à deux heures et demie précises, pour toucher. M. le percepteur y sera à cet effet.

Ceux qui se trouveront dans l'impossibilité de s'y rendre pourront se faire représenter par un membre de leur famille, muni d'une pièce d'identité.

MOUVAUX-LES-FRANOS

Réunion eucharistique. — A l'occasion du premier vendredi de l'année 1910 aura lieu, à huit heures, en l'église Saint-François, une importante réunion eucharistique.

Les paroissiens auront la joie d'entendre M. le chanoine Lamérand, directeur des Œuvres eucharistiques du diocèse de Cambrai.

En souvenir de cette cérémonie religieuse, il sera distribué un magnifique cadre représentant le Sacré-Cœur.

Sont invités tous les paroissiens, et spécialement les membres de la Confrérie du Saint-Sacrement et de l'Adoration Réparatrice.

En raison de l'importance de son chiffre d'affaires, la **GRANDE PHARMACIE DE FRANCE**, 1, rue Faidherbe, Lille, garantit ses produits toujours frais et d'une pureté absolue, qu'elle achète directement ; ses expéditions pour le dehors, sont remises en gare, sitôt réception des ordres, franco port et emballage pour toute commande comportant **10 francs de pharmacie pure, spécialités et eaux minérales exceptées.** 6

Un enfant noyé à Cysoing

Un bien pénible accident s'est produit à Cysoing hier, jeudi, vers trois heures de l'après-midi.

Un enfant, Raymond Sennier, âgé de dix ans, s'amusait dans les bas-fonds qui avoisinent la route de Saint-Amand, au lieu dit « Le Tonkin ».

Par suite des pluies de ces jours derniers, plusieurs fosses s'étaient remplies d'eau et l'enfant, en courant, alla se jeter dans l'un de ces trous.

Les parents ne s'aperçurent que plus tard de la disparition du pauvre petit. Quand on le retrouva il était mort.

Incendie d'une ferme

A MÉRIGNIES

Mercredi, un incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Chocquet, qui a été complètement détruite.

Les dégâts sont évalués à 8.000 francs environ, dont 5.000 fr. pour les bâtiments, 1500 fr. pour les récoltes et 2.000 fr. pour le matériel agricole.

Il y a assurances. On croit que le sinistre est dû au mauvais état d'une cheminée.

DUNKERQUE

Noyade. — Malgré les plus actives recherches, M. Hénin, commissaire de police, n'a pu encore établir l'identité du noyé retiré lundi du canal de Bourbourg, près de la barque de Saint-Omer. Le médecin légiste a procédé à l'autopsie du cadavre et, comme il n'a relevé aucune trace de violence, il a conclu à une mort volontaire ou accidentelle. Toute idée de meurtre doit être écartée.

Incendie à Rosendaël

Un incendie s'est déclaré jeudi soir chez M. Gibaud-Pomar, clerc de notaire à Dunkerque, domicilié 15, impasse Jean-Bart, à Rosendaël.

En rentrant chez lui, vers neuf heures, M. Gibaud aperçut des flammes dans une chambre du rez-de-chaussée, en même temps qu'une fumée âcre et épaisse empêchait de pénétrer dans la pièce.

Le clairon des pompiers Vanderhaghe, habitant à proximité, donna l'alarme, tandis que M. Gibaud, aidé de quelques voisins, organisait les premiers secours.

Quelques minutes plus tard accouraient les pompiers, qui, sous la direction du capitaine Segary, déversèrent sur le foyer des torrents d'eau.

Grâce à la promptitude des secours, on put maîtriser assez rapidement l'incendie, qui menaçait de prendre une grande proportion, dans ce quartier entièrement construit en bois.

Il y a assurance pour les dégâts, assez importants.

DOUAI

A la Brayelle

BREGUET EXECUTE PLUSIEURS VOLS

Après plusieurs années de tâtonnements et d'essais, l'aviateur Bréguet vient enfin de voler à plusieurs reprises sur l'aérodrome de la Brayelle, s'adjugeant le prix des débutants de la L. N. A. et le prix Vertougen, attribués à l'aviateur douaisien qui effectuerait le premier deux tours de piste.

Depuis plusieurs jours déjà le baptême Bréguet avait réussi plusieurs envolées d'une durée assez longue, c'est ce qui a décidé l'aviateur à concourir pour les prix mercredi après-midi.

Son appareil actuel, considérablement allégé et simplifié, ne ressemble plus en rien à celui qu'on vit tant de fois, l'an passé... fauchant l'herbe de l'aérodrome de la Brayelle.

Le vol de l'aéroplane a duré 5 minutes 19 secondes, couvrant environ 6 kilomètres à une vitesse de 70 kilomètres à l'heure.

D'autres aviateurs achèvent leurs appareils dans les hangars de la Brayelle et comptent effectuer bientôt leurs essais. Ce sont MM. Lastennas et Bouchez.

On annonce l'arrivée prochaine de deux nouveaux aviateurs : MM. Bathiat et Germe.

LE CONCOURS DE COQS

Dimanche s'est disputé à l'Hippodrome, le septième concours international de coqs, organisé par le Comité organisateur des grands concours de coqs. La vaste salle était absolument comble.

Voici les résultats du concours :

1er prix, 1.000 fr., à la Société d'Evin-Malmaison et le groupe de Douai : 2e, 700 fr., à M. Heutecœur, de Douai ; 3e, 600 fr., aux Novices, de Fresnes ; prix de 400 fr., Lefebvre, de Fourmies ; Alfred Carlier, de Carvin ; « Ch' Pureux », de Roost-Warendin.

Prix de 250 fr. : Les Mouchons, de Templeuve ; Devred, de Douai ; Desmez, de Sin-le-Noble ; Caron, de Monchaux ; les Riskiskis, d'Aniche ; Masurel, de Roubaix.

Prix de 150 fr. : M. Herbeut, de Dorignies ; les Fédérés, de Douai ; les Mequereaux, de Fenain ; Dupont, d'Orchies ; Dumont, de Somain ; Desprez, de Leforest ; les Entêtés de la porte d'Ocre, de Douai ; Emile Carlier, de Carvin ; Monier, de Saint-Amand ; Mérésse, des Asturies, près d'Auby ; Demarquette, de Roche ; les Amis Réunis de Courchelettes.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les *granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les pincements de la gorge, la toux sèche d'irritation*, faites usage des **TABLETTES DU Dr VATEL**. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

VALENCIENNES

Grave accident. — Léon Delanoy, chauffeur à l'Usine Electrique, se rendait aux cabinets lorsqu'il tomba par mégarde dans un trou plein d'eau. A ses cris, des ouvriers accoururent, mais furent assez longtemps avant de découvrir d'où partaient ces cris.

Delanoy fut enfin aperçu et retiré de sa fâcheuse position.

Le malheureux ouvrier, qui avait failli se noyer, avait une fracture du fémur droit et hémarthrose du genou.

Le médecin a prononcé une convalescence de trois mois et craint, en outre, une incapacité partielle permanente.

ANZIN

Accident à la fosse 8 Bleuze-Bornes 8. — Dans la nuit du mercredi à jeudi, M. Désiré Wallerand, mineur, en travaillant sur un plan incliné, a reçu un coup de calliou sur la jambe gauche. Sous l'effet de la douleur, il tomba évanoui. Malheureusement personne ne s'en aperçut.

Ce n'est que deux heures plus tard que le surveillant de nuit, dans sa tournée de ronde, le trouva presque inanimé. Après lui avoir prodigué les soins nécessaires, on le remonta jour et on le transporta en voiture d'ambulance à son domicile, coron des Trente-Sept, à St-Vaast-la-Haut. 15 jours de repos.

CAMBRAI

CRÈVECŒUR-SUR-L'ESCAUT

Incendie. — Une meule d'avoine, située au chemin de Rumilly, appartenant à Mme veuve Colmont, a été la proie des flammes. La perte qui s'élève à environ 2.800 fr., est couverte par une assurance.

AVESNES

Un ouvrier a le crâne fracturé

A HAUTMONT

Arthur Soudoyez, 51 ans, manœuvre, était occupé à détacher le phosphate du séchoir, à l'aide d'un marteau.

Il perdit l'équilibre et tomba sur une courroie qui l'entraîna. Il fut relevé par ses camarades et transporté à l'hôpital où on constata une fracture à la base du crâne.

Le malheureux ouvrier ne tarda pas à expirer.

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Dépêches de la Nuit

NOTRE MARINE

Toulon. — Le service technique des constructions navales vient de constater que pendant le voyage de la 2e division en Amérique, le cuirassé « Liberté » avait subi de sérieuses déformations.

Le navire sera probablement indisponible pendant une assez longue durée.

L'inspecteur général de la marine Korn est arrivé à Toulon pour se livrer à une enquête sur les causes des avaries du « Liberté ».

L'INCIDENT CLÉMENCEAU

Paris. — Le bureau du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni jeudi soir.

A l'issue de la délibération, qui ne dura qu'une demi-heure, aucune note n'a été communiquée à la presse. Cependant nous croyons savoir que le bureau, plutôt que de solutionner lui-même, a décidé de soumettre l'incident Clémenceau, à la décision de tous les membres du comité exécutif dont la réunion est fixée au 12 janvier, soit mercredi prochain.

Une «palme» refusée

Amiens. — M. Truquin, maire de Corbie, récemment nommé officier d'Académie, vient d'écrire au ministre de l'Instruction publique pour l'informer qu'il ne pouvait accepter cette distinction.

Il ne veut, dit-il, dans sa lettre, d'autre récompense que celle qu'il trouve dans l'accomplissement de ses devoirs.

Nos ministres en voyage

Montpellier. — Hier soir sont arrivés MM. Millerand et Ruau. Un banquet a eu lieu.

L'ex-lieutenant Lair

Toulon. — Conformément à l'avis du directeur du service de santé, l'ex-lieutenant de vaisseau Lair a été réintégré à la prison maritime.

Fin de la grève des teinturiers

A LYON

Lyon. — Dans une réunion tenue hier soir, et sur la proposition du comité de la grève, les ouvriers, qui chômaient depuis deux mois, ont décidé la reprise du travail pour lundi.

Navire allemand échoué

Le Havre. — Le paquebot allemand « Furst Bismark » est échoué au nord d'Octeville (Seine-Inférieure).

Les détails manquent.

Le Havre. — Les passagers et l'équipage du paquebot qui s'est échoué au nord d'Octeville ont été sauvés.

On tente de renflouer le navire en jetant les marchandises à la mer.

Tamponnement en Italie

3 MORTS. — 20 BLESSÉS

Milan. — On télégraphie de Foggia, qu'à quelques kilomètres de la gare de cette localité, deux trains sont entrés en collision.

Il y a six morts et 20 blessés.

Vingt wagons ont été réduits en miettes.

Incendie du Palais-Royal

A ATHÈNES

Une dépêche d'Athènes, reçue cette nuit à Paris, à une heure du matin, annonce que le palais royal est en flammes.

Malgré la promptitude des secours, on estime que le palais sera complètement détruit.

On croit à un acte de malveillance.

L'INCIDENT de la frontière tripolitaine

En seconde page nous relatons l'incident qui s'est produit à la frontière tuniso-tripolitaine.

ENVOI DE RENFORTS

Tunis. — A la suite de l'attaque du côteau français de Dehita, une forte colonne est partie par l'express Sud pour la Tunisie.

Cette colonne comporte une force importante de cavalerie et une batterie d'artillerie.

Le poste de Dehita est toujours entre les mains des contingents tunisiens, parmi lesquels se trouvent quelques spahis.

C'est ce qui a motivé l'envoi des renforts.

LA SANTÉ DE MÉNÉLICK

Milan. — On télégraphie de Addis-Ababa au « Secolo », que l'empereur Menelick est de nouveau dans un état désespéré. Sa fin paraît imminente.

BOURSE DE BRUXELLES

6 JANVIER 1910

FONDS D'ETAT PROVINCES VILLES	Ouvert	Clôture
Rente 3 % 2e série	— —	95 25
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	105 50
Bruxelles 1905, 2 % lib.	95 —	95 50
Anv